

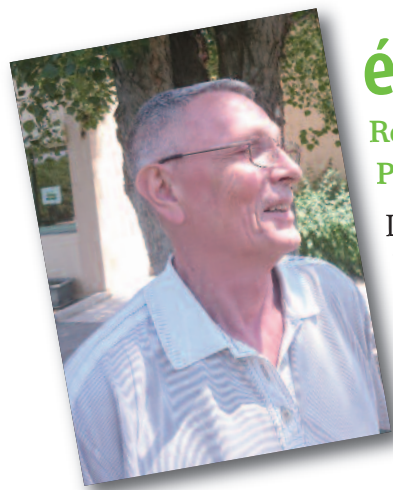
# imaGO

de l'habitant au citoyen



# éditorial

René QURIS,  
Président de la Cigalette



Les événements dramatiques du début de l'année nous ont tous bouleversés et amenés à réfléchir. Un centre social est un lieu de rencontre et de partage entre des personnes différentes par leur milieu, leur origine, leur culture, leur âge, leur situation... mais qui ont comme volonté commune de créer et

renforcer le lien social. Cet objectif ne peut se concevoir que si chacun, tel qu'il est, possède la pleine liberté de ses opinions et de leur expression. Il nous est donc apparu important de consacrer le présent numéro d'Imago à la Liberté d'expression.

Avoir la liberté de s'exprimer c'est bien, mais encore faut-il en avoir les moyens, par la maîtrise de la parole, de l'écriture, d'une pratique artistique ou de toute autre forme d'expression... La Cigalette est très attachée au fait de donner à chacun la possibilité d'être soi-même et de pouvoir le communiquer aux autres. Nos différents ateliers, nos groupes d'ados ou de jeunes en sont des exemples quotidiens, car on peut s'exprimer aussi bien avec la bouche, qu'avec un stylo, une casserole, un pinceau, un ordinateur, un instrument de musique... (la liste est longue). Le présent numéro leur donne largement la parole, ainsi qu'aux associations adhérentes qui partagent notre volonté d'œuvrer pour le vivre ensemble.

La liberté d'expression d'une idée n'a de sens que si celui auquel elle est destinée, est en mesure de la comprendre, même s'il ne la partage pas. Elle implique donc, de la part de chacun, un respect et une écoute de l'autre. Pouvoir exprimer librement ses opinions, impose que l'on soit, soi-même, en mesure d'écouter l'opinion contraire. Ce n'est pas forcément immédiat et cela suppose un apprentissage de la vie en société, une éducation. C'est notamment l'objet des ateliers d'éveil à la citoyenneté que nous animons dans les écoles. Mais cette nécessité n'est pas seulement vraie pour les enfants, elle l'est également pour tous, jeunes et adultes et nous savons qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. C'est en partie le sens de l'Éducation populaire, dont nous nous réclamons.

Si nous étions tous semblables et partagions les mêmes opinions et les mêmes croyances, cette liberté n'aurait qu'un intérêt modéré. Elle ne permettrait qu'une pauvre redondance d'expressions identiques. La chance que nous avons est d'être différents. Nous sommes tous riches d'une histoire, d'une éducation, d'une culture, d'une famille, qui ont façonné nos choix personnels et notre jugement. Chacun de nous détient des nuances de quelque chose qui nous dépasse et qui est universel : l'Homme.

La Cigalette est un endroit où l'on peut échanger. Notre revue Imago en est l'un des moyens. Je remercie ceux qui en toute simplicité ont contribué à cette réflexion sur la Liberté d'expression qui aura, je l'espère, un large écho chez tous les lecteurs. Nos activités nous donneront certainement l'occasion de l'approfondir, car la liberté d'expression et le respect mutuel sont les garanties du monde meilleur et plus humain que nous nous efforçons de construire ensemble.

# Sommaire

pour commencer... 2

- Éditorial

parole aux lecteurs 3

- La liberté d'expression
- Humour
- Charades

actualités Cigalette 4 & 5

- Une journée dans le vent !
- Merci chers bénévoles !
- Activités des enfants
- Vacances de Printemps
- Cuisine en action
- Décoration d'objets avec Jeanine
- Le nouveau site de la Cigalette
- Ateliers de peinture
- Une semaine à la Tour d'Argent
- Partenariat avec le service du patrimoine de la Mairie
- Partenariat avec la Maison de la petite enfance
- Fête des voisins à Saint-Véran, Clos Saint-Michel et Capucins
- Une sortie ciné entre filles pour la Journée de la Femme...

dossier thématique 6 & 7

- Liberté d'expression

rubrique culture 8 & 9

- Un symbole de la République
- La liberté d'expression
- Autrement valide

atelier d'écriture 10

- Une lettre
- La liberté d'expression

jeux 11

- Jeux...

portrait citoyen 12

- Des yeux, la lumière jaillit toujours

**imago**  
de l'habitant au citoyen

LA REVUE DU CENTRE SOCIAL & CULTUREL LA CIGALLETTE

Directeur de la publication ..... René QURIS

Rédacteur en chef ..... Jean-Pierre Amiot

Dépôt légal : Imago (L'Isle-sur-la-Sorgue) ISSN : 2115-7472

ASSOCIATION : CENTRE SOCIAL & CULTUREL « LA CIGALLETTE »

437, avenue Napoléon Bonaparte - 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Téléphone 04 90 38 25 95 - Télécopie 04 90 38 67 05

cigalette84800@cegetel.net - www.lacigalette.com

Conception & impression COMPO TYPO RELIEF

04 90 38 16 49 - www.compo-typo-relief.com

Papier 100 % recyclé imprimé avec des encres végétales - Imprim'vert & Print Environnement



# La LIBERTÉ d'expression

La liberté d'expression, voilà bien un terme lourd de sens, d'histoire, de contradictions ; même chacun de ces deux mots pris séparément ont prêté à bien des polémiques, débats, œuvres littéraires, philosophiques, articles journalistiques et déballages politiques pas toujours du meilleur goût mais qui ont eu au moins le mérite de renforcer un des piliers de la démocratie.

La liberté d'expression, si chèrement acquise, formulation si souvent galvaudée, est devenue tellement naturelle pour certains et sujet de manipulation pour d'autres. Pourquoi s'interroger et se mobiliser sur notre liberté d'expression uniquement quand celle-ci est transgressée, lâchement mise à mal par une émulation perverse et moyenâgeuse engendrée par notre propre système capitaliste ?

C'est au quotidien que la liberté d'expression doit se défendre et s'affirmer, pour et par chaque citoyen. Mais une partie de la population a-t-elle les moyens, la formation et la volonté d'user de cette liberté, de ce droit à l'expression ? Cette liberté qui nous permet d'échanger dans l'espace public, de faire connaître nos sensibilités

et nos ressentis à nos semblables, de critiquer les lois ainsi que les us et coutumes qui nous régissent. Parfois la liberté d'expression se trouve à la limite de la transgression des lois, parfois elle la dépasse pour mieux remettre en question l'ordre établi et faire évoluer la société.

C'est cette liberté qui a permis que l'expression soit élevée au niveau de l'art. Que ce soit la parole, l'écriture, le dessin et la peinture, la musique, la science, l'attitude corporelle et gestuelle, tous ces moyens d'expression ont pu se développer après que nos ancêtres réussirent à faire voler en éclat le carcan des pouvoirs monarchique et religieux de l'époque.

La liberté d'expression, le droit de s'exprimer engendrent le devoir au respect et à l'écoute de l'autre afin que l'expression soit d'une part audible, d'autre part critiquable par la liberté d'expression de l'autre.

L'usage de la liberté d'expression demande un cadre si l'on veut être entendu. Si je ne me donne pas des moyens pour m'exprimer, je ne serai jamais entendu. En criant n'importe comment, n'importe où, j'aurais usé de ma liberté d'expression mais n'aurais nullement été

entendu. A quoi bon user et se mobiliser pour une liberté qui ne me sert à rien ? Mais quel épanouissement quand je m'aperçois que mon discours ou mes idées exprimés dans un cadre adéquat ont provoqué discussions, curiosité, interrogations et partage.

Le manque de formation et le manque du savoir de l'utilisation des moyens de communication engendrent le sentiment de frustration dans la liberté d'expression. Ce n'est pas avec un vocabulaire de SMS que je vais pouvoir développer et argumenter une idée. Ce n'est pas avec un langage codé à dimension géographiquement restreinte (pas sûr que la banlieue nord comprenne ce que dit la banlieue sud) que je me ferai entendre. Quand j'envoie des courriels ou que je fais des commentaires sur des sites Internet, si je ne suis pas capable d'écrire une phrase avec au moins un verbe, un sujet, un complément et un adjectif, ma liberté d'expression et le moyen d'en user ne me servent à rien.

Dans la liberté d'expression, il y a la notion d'universalité qui ne peut que se confronter à l'obscurantisme du repli communautaire et religieux. Ce dictât religieux a telle-

ment avili une partie de sa population que celle-ci n'est plus en mesure de distinguer le débat, la satire, le sacré, le laïque, les notions démocratiques. Nombre de jeunes n'ont pas été en mesure de faire la différence entre transgression de la liberté d'expression et l'assassinat. Et que dire de ces recteurs qui ont dénoncé si timidement, dans le bafouillage pour certains, ces actes de barbarie. Je leur reconnais le droit, au nom de leur sacré de ne pas être « Je suis Charlie » mais sûrement pas celui de cautionner des meurtres par leurs paroles ou leur silence.

Mais surtout exprimez-vous ! Notre liberté d'expression n'a de limite que celle que l'on se donne par notre formation, par notre volonté d'acquiescer et de maîtriser les moyens de communications.

Exprimez vos joies et vos peines, ne vous laissez pas voler votre droit à la parole par des extrémistes.

Faites connaître vos différences, vos idées et votre culture dans les associations de la ville, au pôle citoyen du centre social et culturel, au conseil citoyens du quartier.

Dominique Kergourlay

## HUMOUR

Où se situe la frontière entre la liberté d'expression et l'injure faite à l'autre ? Je me demande bien qui est capable de répondre à cette question d'actualité et j'espère qu'on ne la prendra pas comme sujet du bac !

Quand je lis et j'entends les « vomissements » de certains rappeurs qui incitent au viol et au meurtre sans pour autant tomber sous le coup de la loi... je me dis que les dessins de Charlie hebdo, même très iconoclastes et provocateurs... ne sont que du pipi de chat en comparaison... mais je ne suis pas précisément la meilleure pour en juger, probablement trop influencée par ma culture judéo-chrétienne, que je le veuille ou non et bien que je me réclame volontiers des anars : « Ni dieu, ni maître »...

Et puis pour tout t'avouer, je déteste la bienpensance et le pseudo angélisme actuels très hypocrites à mon avis... ou si tu dis en parlant de quelqu'un dont tu as oublié le nom et l'appelle par exemple « la rouquine », on ne te dira rien mais si pour les mêmes raisons tu dis « le black », on te collera un procès au c... estimant que c'est du racisme...

J'ai vécu plus de la moitié de ma vie parmi des gens d'autres races et cultures et ils ne sont pas moins racistes ni prompts à stigmatiser l'autre, que nous ne le sommes, et souvent ils le sont bien davantage... l'espèce humaine est la même partout à quelques différences près et les individus ont tous leur part d'ombre et leur part de lumière... très difficile de légiférer tout cela... et d'en juger équitablement.

J'ai remarqué une chose, c'est que dès lors que tu es en minorité quelque part, tu te sens très rapidement agressé dans ta culture quelle qu'elle soit et deviens rapidement parano... et c'est presque incontournable.

J'ai passé quelques années dans un lieu très isolé, seule femme européenne au milieu des Africains et bien que me connaissant ainsi que mon nom, lorsqu'ils parlaient de moi, ils disaient « la toubab »... Si j'avais dû me sentir stigmatisée ou insultée par ce terme... je n'y serais pas restée longtemps...

Il n'y a qu'une chose qui puisse nous sauver du bordel ambiant, c'est l'humour...

Michèle Demont

## CHARADES...

On dort dans mon premier  
Le bateau dort dans mon second  
Mon troisième est barré  
On met généralement mon quatrième  
à l'index  
On n'aime plus mon cinquième  
L'amour est dans mon sixième  
Mon septième coupe du bois  
Mon huitième est anonyme  
On se bat pour mon tout

Michèle

Mon premier on y dort  
Mon deuxième reste la bouche ouverte  
Mon troisième on le respire  
Mon quatrième sert à dessiner en géométrie  
Mon cinquième est dans la trousse de couture  
Mon sixième n'est plus avec moi  
Mon septième est une boisson rafraîchissante  
Mon tout a été malmené en janvier 2015

Monique

Solution page 12



## Mucem : une journée dans le vent !

Ce jour-là à Marseille, il ventait... si fort que face à la mer, nous avons bien du mal à tenir debout ! La journée fut riche en événements : le matin consacré à la visite de l'exposition Food avec deux guides sympathiques et l'après-midi l'expo sur la Méditerranée et en savoir plus sur nos richesses culturelles... Un plaisir partagé à 50 ! À voir les mines ravies pendant le trajet de retour, la journée fut un succès !

## Merci chers bénévoles !

Comme chaque année, les 135 bénévoles furent les invités du centre social et culturel lors d'une grande soirée festive organisée en leur honneur. Cette fois-ci, ambiance printanière dansante grâce au groupe folk qui fit « bouger » petits et grands. Finalement avec les adhérents venus nous aider, nous ne savions plus où donner de la tête au moment du dessert ... mais plus de 170 personnes purent en profiter... Miam !



## Activités des enfants

Juste avant l'aventure au MUCEM, nous avons organisé avec une maman, un atelier pain pour les enfants. Nous voulions ainsi faire le lien avec notre sortie et montrer, en pratique, que le pain, présenté lors de l'exposition à Marseille, est commun à toutes nos cultures ... comme un trait d'union entre tous.



## Vacances de Printemps



C'est une sortie culturelle en famille aux Carrières de lumière qui a commencé par un joyeux pique nique, comme dans un tableau de Van Gogh, sous les oliviers ... L'occasion pour les 47 participants, grands et petits, de découvrir ou de retrouver les œuvres des artistes de la Renaissance Italienne. Les enfants avaient travaillé deux jours durant pour préparer la sortie et c'est donc naturellement qu'ils servirent de guides aux adultes ... magnifique journée ensoleillée ...



## Décoration d'objets avec Jeanine

Tous les lundis après-midi  
au local des correspondants d'immeubles

## Cuisine en action

La cuisine de la Cigarette est décidément un lieu convivial très couru et constamment en effervescence ! Cette année, des ateliers sont menés une fois par mois avec des groupes d'enfants et des groupes d'adolescents mais aussi des associations comme la Clef des Champs, des structures telles que l'Institut médico éducatif de l'Établissement Saint Antoine (EPSA) ou le Moulin de l'Auro ou simplement pour des événements mis sur pied par la Cigarette comme la Fête des bénévoles par exemple ou le repas de soutien au relais vacances ... oups, obligés de cuisiner les paëllas dehors ... les plats sont trop larges pour passer les portes !



## Le nouveau site de la Cigalette

Oyez oyez habitants, adhérents, frères, sœurs, parents, amis, bénévoles, inconnus et demandeurs de renseignements, chercheurs, fouineurs... un nouveau site est né... l'adresse [www.la-cigalette.fr](http://www.la-cigalette.fr) ou [www.centre-social-la-cigalette.fr](http://www.centre-social-la-cigalette.fr) et voici en guise de préambule le bandeau que vous trouverez en le découvrant



## Ateliers de peinture avec Patricia, tous les jeudis après-midi



## Une semaine à la Tour d'Argent

La Cigalette est venue vers le public du centre ville durant une semaine à la tour d'argent. Prochain rendez-vous Novembre 2015 avec une exposition « Les Habitants ont du talent »



## PARTENARIAT avec le service du patrimoine de la Mairie

Visite de la Chapelle des pénitents bleus, parcours photos de la ville, explications historiques, carnet de jeux et circuit pour les enfants... quel plaisir de découvrir toutes ces clés... Merci Fanny !



## Partenariat avec la Maison de la Petite Enfance

Cette année encore, le CSC la Cigalette a accueilli le spectacle de carnaval des tout petits ... après-midi aquatique



## Fête des voisins à Saint-Véran, Clos Saint-Michel et Capucins

Première fête des voisins à Saint Véran réussie ... dans la douceur du soir, chacun a eu l'occasion de goûter les plats du voisin en toute amitié, tout comme au Clos Saint-Michel et Aux Capucins. A l'année prochaine ? Au clos Saint Michel, les habitants ont décidé de se retrouver ainsi tous les mois !



## Une sortie ciné entre filles pour la Journée de la Femme...



# LIBERTÉ d'expression

L'assassinat de 12 personnes qui travaillaient pour le journal satirique Charlie hebdo, le 7 janvier dernier, a créé un choc, provoquant de nombreux rassemblements dans toute la France.

À la Cigarette, cet acte a surtout mis en lumière une notion chère à tous ceux qui y œuvrent (bénévoles, salariés et bénéficiaires) : la liberté d'expression.

Il a donc paru naturel à l'équipe d'Imago d'en parler dans ce présent numéro pour souligner à quel point elle est l'un des fondements même de la laïcité. Un concept pas si simple à expliquer tant il comporte de possibilités et de limites à la fois.

Et qui mieux que des personnes qui fréquentent la Cigarette pour s'exprimer sur le sujet ? Car la vocation d'un centre social et culturel, c'est aussi et avant tout, mettre en place des outils pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer par la parole, l'écriture, la peinture, le dessin, la cuisine, la culture, le sport ou même l'action... au travers de nombreux ateliers proposés. Et cela, quel que soit son milieu social ou sa religion.

L'occasion de constater que tous se sentent concernés et ont quelque chose à dire et même à proposer, quels que soient leur âge et leur provenance.

Pour les plus jeunes, il y a une différence entre ce qu'on peut dire avec les adultes (parents et professeurs) et entre copains. Du côté des adolescents et jeunes adultes, la liberté d'expression est souvent considérée comme trop restrictive et source d'inquiétudes. **Certains ont peur** d'être davantage stigmatisés, davantage contrôlés et donc **que leur liberté soit restreinte**.

Les plus âgés, eux, se veulent plus nuancés. Ils constatent que paradoxalement, plus il y a de liberté, plus elle a besoin d'être « encadrée », sans pour autant l'entraver...

Pour Jean-Pierre Amiot, directeur de la Cigarette, « il est primordial de partir de la réalité du terrain. Le centre social et culturel accueille aussi des associations à vocation citoyenne qui jouent un rôle complémentaire de nos missions. Il me semble important de leur demander aussi ce qu'elles pensent de la liberté d'expression ». Et de s'interroger : « En quoi la liberté d'expression aide-t-elle à vivre ? Qu'est-ce que ça peut apporter ? Où y a-t-il des freins et des manques ? Comment y remédier ? »

Pour lui, « la liberté d'expression, ça ne se discute pas. Même si ça risque de choquer ou blesser des gens. **Une société se construit dans l'opposition et le débat**. C'est ce qui permet d'avancer ensemble. » L'essence même de ce qu'on appelle l'éducation populaire.

Pour tous les bénévoles interrogés, la liberté d'expression est un droit fondamental. Une sorte de véhicule qui permet la conquête de toutes les libertés. Et qu'il convient de protéger et de défendre.

Son exercice exige parfois une grande indépendance d'esprit, le courage d'aller contre les opinions dominantes, la capacité de ne pas céder aux pressions de l'environnement. Et aussi une bonne écoute et une entente sans jugement. De ces conditions naissent des possibilités à l'opposition constructive qui font la richesse de la citoyenneté.

Sophie PONCIN

Quelques mois après les événements de janvier, Imago a tenu à réagir en consacrant un numéro à la liberté d'expression.

L'occasion de rappeler, sans pouvoir être exhaustif, en quoi cela consiste et ce que cela implique.

Mais aussi, encore et toujours, l'opportunité de donner la parole à ceux qui fréquentent la Cigarette

pour qu'ils puissent justement exercer cette liberté le mieux et le plus possible.

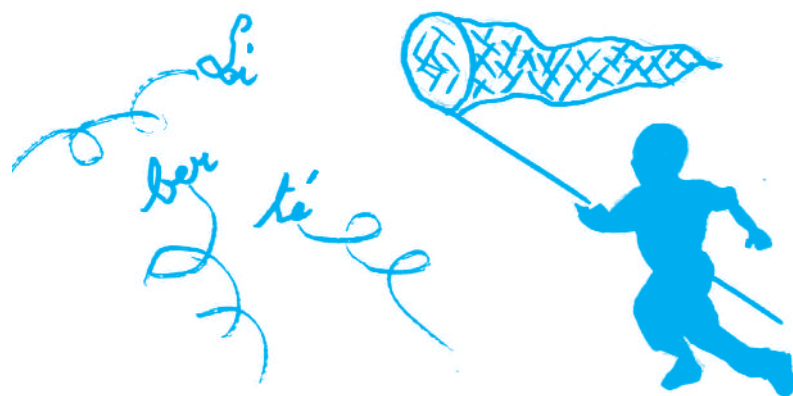
## LE POINT DE VUE DES ASSOCIATIONS

Marc Peyret, président de 7ART

L'association 7ART est née du désir « d'interpeller élus et citoyens de la nécessité d'un espace culturel digne d'une ville de 20 000 habitants. »

Son président, Marc Peyret, est graphiste et « imagineur ». C'est donc par des affiches très voyantes, utilisant le rouge, le blanc et le noir qu'il essaye d'interpeller, avec humour, les élus et les habitants de la ville. Des affiches qu'il colle partout où il peut.

« **La liberté d'expression, on en use** », s'amuse celui qui a lancé au départ ce projet comme une boutade et souhaite promouvoir tous les arts vivants. Ayant conscience d'être « **la mouche du coche** » l'Isloise, il s'inquiète pourtant de constater que l'espace d'affichage rétrécit chaque année. « **Il y a quelques années, il y avait une dizaine de colonnes Morris. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 3 ou 4!** ». Où et comment s'exprimer dans ces conditions ?



Jacques Lorig, président de Carrefour des Citoyens

L'ancien président de la Cigarette est aujourd'hui président d'une association qui a pour vocation d'informer les citoyens sur tout ce qui peut les inciter à réfléchir et à débattre : Carrefour des Citoyens. Il a également créé le Lien qui regroupe des associations de quartiers telles que Saint-Jean demain, Saint-Antoine environnement, la Strada, 7ART, la bibliothèque ou encore Mé-mori... afin de sensibiliser la Ville à l'idée d'une politique participative. Une idée « **qui fonctionne ailleurs et pourrait faire son chemin à l'Isle-sur-la-Sorgue** », suggère-t-il.

Pour lui, la liberté d'expression est essentielle mais est conditionnée à la meilleure « connaissance possible de la langue et de la lecture, afin d'avoir un minimum de bagage. » Dans cette optique, il préconise, par exemple, de relancer les revues de presse à l'école qui « **permettraient de mettre l'actualité en perspective, tout en relançant la lecture des journaux et en proposant le débat.** »

Jacques Lorig rêve aussi d'un monde où les présidences d'associations tourneraient pour éviter de « **s'encroûsatiriquer, ce qui apporte aussi des idées neuves et permet d'intégrer davantage de gens.** »

# Ceci est une arme puissante



## à mettre entre toutes les mains !

### Fatiha Ismaïli, présidente de la Recyclerie les 3 ECO

Les « 3 ECO » fonctionne comme une sorte d'Emmaüs, en collectant des vêtements et de l'équipement de la personne et de la maison en partenariat avec les services locaux et des associations caritatives.

Cette toute jeune association existe depuis le début de l'année et connaît déjà, hélas, un énorme succès, tant les demandes sont importantes.

**« Par moment, j'ai senti des non-dits au niveau des bénévoles. Pour moi, il est important que les gens puissent dire ce qu'ils pensent. Je les ai donc incités à exprimer leur ressenti. Il y a eu quelques prises de bec mais ça a permis de continuer sur de meilleures bases et à chacun de trouver sa place. Nous sommes une équipe qui a beaucoup de pain sur la planche. »**

- F: « Pour nous, la liberté d'expression se défend comme la liberté tout court »

- E: « la liberté d'expression, c'est bien mais je pense que l'action est plus valorisante que la parole. Pour donner le meilleur de soi, sans chercher à plaire. »

### LE POINT DE VUE DANS LES ATELIERS

#### GROUPE DE DECORATION D'OBJETS (Clos Saint-Michel)

- S: « Honnêtement, vous pensez qu'on l'a réellement la liberté d'expression? Il faut être réaliste. On ne peut pas tout dire, même si les choses ont beaucoup évolué. »

- J: « Quand j'étais jeune, on ne se permettait pas de s'exprimer, surtout avec nos parents. Tout était tabou. Finalement, j'ai l'impression d'avoir réussi à m'exprimer après la cinquantaine, après mon divorce... »

- I: « Pour moi, il est important de ne pas rejeter la parole. J'ai grandi à la DDASS et parler, ça n'existait pas. Avec ma fille, la communication, c'est très important. C'est comme si on essayait de malaxer la matière pour en faire une belle boule. »

#### PRE ADOS:

- B: « La liberté d'expression, c'est pouvoir dire ce qu'on pense. Mais chez moi, c'est pas toujours facile de s'exprimer... Alors quand je suis énervée, je dessine sur ma porte. »

- W: « La liberté d'expression, c'est dire ce qu'on pense sans qu'on nous juge. C'est plus facile au collège qu'à la maison. Mais parfois, il vaut mieux se censurer avant que ça ne dégénère. »

- S: « Je dis ce que je pense et si ça ne plaît pas, tant pis... »

- T: « C'est un droit à la parole mais il ne faut toutefois pas en abuser. Il faut avoir les notions de respect et de politesse. »

### ADOLESCENTS ET JEUNES

- N: « On ne m'a jamais demandé mon avis sur l'affaire Charlie et je suis content de pouvoir en parler. Je pense qu'on n'a pas tant la liberté de s'exprimer que ça mais on le fait quand même. Après, tout est affaire de respect. »

- N: « Il y a des choses que l'on peut dire sur certaines personnes et pas sur d'autres. Mais les auteurs des attentats n'avaient pas à faire ce qu'ils ont fait. »

- K: « Ça dépend de quoi on parle, avec qui et où. De toute façon, on ne nous écoute pas... »

- S: « En face de certaines personnes, on est obligé de se taire. Nous sommes dans un système dans lequel tout est fait pour nous faire tourner en rond. »

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Jean-François Lefebvre de la Barre est le dernier Français à avoir été torturé et exécuté en 1766 pour blasphème, convaincu entre autres crimes « d'avoir passé à vingt-cinq pas d'une procession sans ôter son chapeau » et d'avoir détenu un exemplaire du « Dictionnaire philosophique du sieur Voltaire ». (dans la religion catholique, les hommes doivent se découvrir = enlever leur chapeau, lorsqu'il y a une cérémonie religieuse: messe, procession...)

Voltaire : François-Marie Arouet, dit Voltaire, né le 21 novembre 1694 à Paris, ville où il est mort le 30 mai 1778 (à 83 ans), est un écrivain et philosophe français qui a marqué le XVIII<sup>e</sup> siècle et qui occupe une place particulière dans la mémoire collective française et internationale.

Figure emblématique de la philosophie des Lumières, son nom reste attaché à son combat contre le fanatisme, qu'il nomme « l'Infâme », pour la tolérance et la liberté de pensée. Ses livres se sont à nouveau beaucoup vendus juste après l'attentat de Charlie hebdo.

### ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Le prochain numéro d'Imago portera sur la laïcité et nous serions heureux de recueillir votre point de vue sur ce sujet. L'occasion d'exercer votre liberté d'expression que nous serons heureux de retranscrire.

**Vous pouvez nous écrire à La Cigarette**  
437, avenue Napoléon Bonaparte  
84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE  
ou par mail : [cigarette.culture@gmail.com](mailto:cigarette.culture@gmail.com)

# UN SYMBOLE DE LA RÉPUBLIQUE



Regardez ce sceau, symboles, allégories d'idées y sont représentés, en haut un œil, sous sa forme courante, ce symbole est apparu la première fois pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais des représentations d'un œil omniscient peuvent être trouvées dans la mythologie égyptienne. Il propage sa lumière tout autour de lui. Cela représente non seulement la raison (œil) mais aussi l'égalité entre les hommes, aussi représentée par le triangle sous le bonnet phrygien accroché au haut d'une pique, symbole de l'affranchissement des esclaves dans l'Antiquité et donc de liberté. Celle-ci était une

valeur chère aux révolutionnaires et aux hommes, habitués à la censure, à la « non-liberté » de religion ou d'expression... On peut dire que le symbolisme du triangle recouvre le nombre trois; sans doute l'une des raisons qui ont poussé les révolutionnaires à inscrire devant chacune de ses faces les mots « Liberté, égalité, fraternité ». Devise qui fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national et, est définie comme un « principe » de la République. Et enfin les branches et feuilles de chêne qui ornent les bords en bas du sceau, représentent « l'Arbre de vie de la république ». Après la révolution, les plantations de chênes se multiplient à travers le

pays, en général dans l'endroit le plus fréquenté, le plus apparent d'une localité, comme signes de joie et symboles d'affranchissement. Ces arbres deviennent donc un symbole fort de l'idéal révolutionnaire, considérés comme monuments publics et surtout comme l'un des symboles de la liberté fraîchement acquise. Cet arbre rappellera pour tous ceux qui l'auraient oublié que ce bonheur d'aujourd'hui a été chèrement acquis par nos aînés. Il s'agit de faire comprendre à tous l'importance de vivre en paix.

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La liberté d'opinion a été affirmée solennellement dès la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. Elle signifie que **toute personne est libre de penser comme elle l'entend, d'affirmer des opinions contraires à celle de la majorité, de les exprimer.** La Déclaration précise d'ailleurs que cette liberté d'opinion s'étend à la liberté religieuse, chacun étant libre d'adopter la religion de son choix ou de n'en adopter aucune. Cette affirmation solennelle n'a pas empêché des atteintes à cette liberté (ex : sous la Restauration ou le régime de Vichy).

**Afin d'être effective, la liberté d'opinion doit s'accompagner du respect d'autres libertés.**

**La liberté d'expression :** permet à chacun d'exprimer librement ses idées par tous les moyens qu'il juge appropriés : (livres, films, journaux, réseaux sociaux). Elle implique donc la liberté de la presse, la liberté de la communication audiovisuelle et la liberté d'expression sur le réseau internet. Par la loi, elle comporte des limites pour protéger les droits des tiers (respect de la vie privée, du droit à l'image, des droits d'auteur).

**Art. 11 - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.**

Il est difficile de définir en peu de mots la liberté. La liberté s'acquiert par la curiosité, par le désir d'apprendre, par le désir de connaissance, enfin par tout ce qui nous donne le pouvoir de comprendre et d'observer. La liberté c'est l'aboutissement d'une construction progressive de chacun. Son aspiration paraît être un fait universel.

**La réalisation de la liberté n'est pas seulement une question personnelle mais aussi une question sociale, engageant le rapport à autrui, engageant le rapport à la vie au sein de la cité et surtout au pays où l'on vit.**

**La liberté d'association :** est affirmée solennellement en France par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, elle permet aux personnes partageant les mêmes opinions de s'associer au sein d'une même organisation : **un parti politique ou associatif organisé qui rassemble des citoyens unis par des idées et une philosophie communes, dont elle recherche la réalisation, avec comme objectif la conquête et l'exercice du pouvoir, (par exemple).**

**La liberté de réunion :** permet aussi à plusieurs personnes de se réunir pour partager des idées ou soutenir une cause.

**La liberté de manifestation :** autorise des personnes soutenant une cause ou une opinion à l'exprimer dans la rue. Cette liberté s'accompagne nécessairement de limites afin de protéger l'ordre public. La Liberté ne présuppose pas un changement de condition car elle est pour tout homme le fondement même de la dignité. Cet affranchissement est radical car il ne se confond pas avec l'idéal du sage, stoïcien ou autre, qui par la réflexion ou l'effort moral cherche à acquérir la parfaite maîtrise de soi et à s'établir dans une inviolable tranquillité intérieure.

**Liberté de pensée :** liberté intérieure, liberté de conscience, ou d'opinions dont la forme extérieure est le droit à l'expression publique. Liberté de satisfaire nos goûts, de choisir les intérêts que nous poursuivons et de conduire notre vie comme nous l'entendons.

**Enfin la liberté d'expression :** a aussi une fonction de vertu : elle permet aux hommes de développer leur entendement par une confrontation des opinions. Pour l'Être humain c'est cette Liberté inaliénable de croyance, d'opinions, d'expression, qui lui permet de se déterminer lui-même.

Daniel Prinnet





# AUTREMENT VALIDE SEMAINE CITOYENNE à LA CIGALLETTE

C'est lors de la visite d'une exposition abordant l'exil (voir Parcours de femmes en Nomadie) que le thème du handicap a été abordé par Nicolas, visiteur de l'exposition et habitué des activités de la Cigallette. Lui-même en situation de handicap a suggéré de travailler autour de ce thème lors de la prochaine exposition. Après présentation de la thématique auprès du CA et du bureau, nous avons d'abord analysé comment il serait possible de développer ce sujet si vaste. Force a été de constater qu'il nous fallait dans un premier temps nous entourer de professionnels du handicap. Finalement, après avoir lancé les invitations auprès des divers partenaires potentiels, 5 structures ou associations ont répondu favorablement à notre appel : Handivers Horizons, Revlà, Le Creahm sud, l'établissement public saint Antoine représenté par l'IME, le FAM et le SAVS, Le Moulin de l'Auro (Arche Jean Vannier). Se sont jointes à nous par la suite des familles concernées par la réalité du handicap soit sur le plan privé, soit sur le plan professionnel.

C'est avec cette équipe qu'ont été élaborées les thématiques abordées, dans un premier temps de façon ciblée : le logement, la réalité des familles, la mobilité-accessibilité, la formation, le travail et le lien affectif.

Par la suite, ces thèmes ont été reliés à des « familles » et se sont divisés comme suit : Je suis libre (3 panneaux abordant respectivement le logement, la réalité des familles, la mobilité), Je bosse (2 panneaux développant la formation et le travail), J'aime (1 panneau abordant le lien affectif).

La mise en page, la présentation du projet, la conception, la réalisation des panneaux et leur organisation ont été imaginées par Christine Hillou, graphiste. Sa contribution ne s'est d'ailleurs pas arrêtée à la forme puisque Kristine a travaillé avec toute l'équipe à l'élaboration du contenu de l'exposition.

## NAISSANCE DU PROJET

Chaque année, le CSC explore un sujet brûlant du « Vivre ensemble » sur le territoire communal. Hier c'était la famille, la Nomadie ou encore le racisme. C'est d'ailleurs, lors du bilan consacré à la semaine sur le LA NOMADIE que la voix de Nicolas s'est élevée pour demander : « Et si nous parlions du HANDICAP? »

## NOS OBJECTIFS

L'objectif premier est la RENCONTRE. Rencontre des personnes handicapées et des valides... rencontre des différents handicaps... rencontre avec les institutions de référence sur un terrain inhabituel, propice aux échanges et au faire ensemble... rencontre enfin du monde du handicap avec la réalité du territoire où il se vit au quotidien. Second objectif, donner la PAROLE à travers des moments conçus pour cela : tables rondes, expositions, concerts, projection de courts-métrages... Donner la parole, la pren-

dre, interpeller, argumenter loin du consensus trop souvent recherché. Enfin, créer des PASSERELLES entre tous ces acteurs, donner l'envie de faire ensemble une fois les néons éteints, tisser des liens durables pour mailler l'avenir de solides complicités.

## NOTRE PUBLIC

Autrement Valide avait l'ambition de toucher tous les publics, de la personne handicapée à la personne valide, de tous âges, de toutes origines, de tout statut social, association, école, institution, entreprise...

## CONTENU DE L'EVENEMENT

Autour d'une exposition interactive conçue spécialement pour l'évènement, gravitérent des manifestations telles que : tables rondes sur l'emploi et sur l'accessibilité, expositions d'artistes, expositions de photos, rallyes-découverte de la ville, soirée courts-métrages, ateliers d'écriture, portes ouvertes, ateliers de pratique artistique...

## LES PARTENAIRES

Rien n'aurait pu se faire sans l'adhésion des structures locales en charge du handicap : Revlà, HandiVers Horizons, Le Moulin de l'Auro, l'EPSA St Antoine (IME, FAM et SAVS), le Créahm Sud... ainsi que des personnes handicapées, des parents d'enfants handicapés et des professionnels œuvrant dans ce milieu. Dès le début, tous ont joué le jeu, apporté leur concours à l'élaboration de l'exposition et à la mise en place des différentes manifestations satellites.

Autres partenaires fidèles de l'opération : la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue et notamment la Direction de la cohésion sociale et les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, la Maison du département, la MDPH.

Nos remerciements également à la Mission Handicap de la société SINIAT, partenaire financier.

## L'ELABORATION DU PROJET

L'exposition a été imaginée comme étant un espace de rencontre et d'expression autour du thème choisi : le handicap. Une nouveauté de taille cette fois-ci : nous avons entièrement conçu nous-mêmes l'exposition. C'est-à-dire que nous avons imaginé et réalisé l'ensemble des panneaux. Ensuite, et là, avec notre fonctionnement traditionnel déjà éprouvé lors des précédentes expos, nous nous sommes chargés de son animation.

Au fil des réunions, le contenu des panneaux prit forme. Pour cela, il fallut de nombreuses lectures, des rencontres, des entretiens avec des acteurs locaux du monde du Handicap. En fin de cycle, une graphiste professionnelle, Kristine Hillou eut la tâche de mettre en forme la matière recueillie. Ce fut elle aussi qui se chargea de créer notre belle affiche...



# UNE LETTRE

Ce matin, comme hier et les jours précédents j'attends dans le froid glacial de ma cellule... je scrute le silence... je guette le pas du gardien... C'est l'heure du courrier, de la distribution. Un bruit de pas dans le couloir qui grandit et mon cœur se met à battre.

J'attends une lettre...

De mon correspondant d'Amnesty International... depuis trois mois. Trois mois au régime sec. Je sais qu'ils ont reçu la lettre depuis plusieurs semaines déjà et qu'ils me font attendre. Pour me punir... pour me montrer qui sont les chefs, hein!

Alors, le bruit de pas qui se rapproche...

Prisonnier politique, délit d'opinion, en prison pour des mots écrits dans une revue. En prison pour des signes agencés avec plus ou moins de bonheur. Pour dix ans... Je reçois, depuis cinq années que je suis incarcéré, en moyenne trois lettres par an.

Alors le bruit de pas qui se rapproche...

Par contre je ne peux encore écrire à mon correspondant. Pas encore prêt. Pas apte. Trop de pensées négatives, trop de rancune. Alors le bruit de pas qui se rapproche...

Je bloque ma respiration... j'attends... la clef dans la serrure, CLIC-CLAC, courrier. La lettre jetée à terre, je me précipite. Je la saisis délicatement entre pouce et index, écarte délicatement la pellicule de poussière avec l'index. Inspection du haut en bas, recto verso, je la hume. Deux taches de café juste à côté du timbre -un paysage de France le Mont Ventoux, ils l'ont ouverte, les pensées se bousculent dans mon crâne, ce ne sera pas la première fois.

Écriture fine. Monsieur Cordoba Miguel, les pleins sont francs et les déliés profonds. Prison centrale, l'écriture est brave et me fait du bien comme un spray de ventoline à un asthmatique. Elle a traversé des mers et franchi des montagnes. Je n'ouvre pas tout de suite... Je la soupèse. Au moins deux feuillets, trois peut-être. Six cent mots manuscrits, quatre mille signes, un trésor, un eldorado. Je la pose sur la table. Je la lirai quand José dormira. Je sens son regard dans mon dos. Lui ne reçoit jamais de lettre. Je l'ouvrirai après le repas, il dormira à ce moment-là.

Je prendrai des précautions extrêmes à la décacheter sans rien déchirer puis la déplierai lentement. Elle dira: Cher Miguel ou Très cher Miguel, c'est selon, et puis elle me demandera des nouvelles de ma santé, si je vais bien, si je tiens le coup, si mon asthme... Là déjà c'est double dose de ventoline. Ses phrases entreront en moi par les yeux et immédiatement mon être tout entier s'embrasera. Tout à coup j'aurai chaud comme jamais.

Elle me demandera à quoi je passe mes journées et si j'écris encore dans mon journal. Je sais chaque mot qu'elle va me dire. Pourtant je les attends si fort que j'en retarde le dénouement. Le moment de notre rencontre. Elle me racontera l'été là-bas, comment le Mistral pousse les vivants hors de leurs retranchements, les longues balades des hommes libres au long de sentiers qui sentent le pin et la lavande. À ce stade, elle aura déjà répété trois fois le mot courage! en insistant sur le point d'exclamation.

Elle dira: Ne pleurez pas! vous allez faire couler l'encre. J'en rirai en me mouchant à la façon d'un vieux tromblon. Le second feuillet me narrera les événements importants du monde qui m'a jeté en prison. Là il y aura un peu de haine vite rentrée à cause de vos mots si apaisants. Vous me direz que ce monde va mal. Je penserai, tiens il ressemble à ma prison, étroit et glacé, étroite et glacée. Je noterai soigneusement les mots dans mon calepin pour le jour où je répondrai.

Au fil des phrases, les murs de la prison s'évanouiront dans la syntaxe. Les mots gaillards monteront à l'assaut des murs de ma cellule. Les H cogneront, les S et les C scieront en quelques secondes les barreaux...

Ce soir, une fois la nuit tombée, je prendrai mon journal et je répondrai à cette lettre.

Jean-Pierre Amiot

# La LIBERTÉ d'expression

L'ado était rentré chez lui très frustré. Il devait faire signer son carnet où l'un de ses profs l'avait collé pour « troubles répétés et intolérables pendant le cours ».

Son père lui demanda quelques explications:

- Que s'est-il passé exactement?
- Oh rien... Enfin pas grand-chose. J'ai juste dit au prof que je n'étais pas d'accord avec la note qu'il m'a donnée lors de la dernière interrogation écrite.
- Ton prof a noté « troubles répétés et intolérables ». c'est fort et ça dit bien ce que ça veut dire... que tu as fichu le bazar dans son cours!
- En fait c'est parce que tous les élèves ont commencé à se manifester et l'affaire s'est terminée en protestation générale.
- Bravo! Tu te transformes en meneur, presque en émeutier!
- Non, mais le prof n'est pas logique. Il nous fait un cours sur la liberté d'expression et lorsque l'on veut s'exprimer, il nous saque! C'est ça qui m'a énervé.
- Liberté d'expression ça ne veut pas dire qu'il faut mettre le b... dans sa classe! Il ne t'a pas empêché de t'exprimer, il n'a pas apprécié la façon dont tu l'as fait et le moment choisi pour le faire, c'est tout! Tu pouvais attendre la fin du cours, lui parler en particulier et tu aurais sans doute obtenu des explications sans entraîner tes camarades dans ton histoire et tu aurais ainsi évité la punition, tu ne crois pas?
- Ben alors, ça sert à quoi de nous bassiner avec la liberté d'expression si on ne peut jamais s'exprimer sous prétexte qu'on est un élève et lui un prof? Ça veut dire qu'il a tous les droits? Que c'est lui qui choisit le moment et la façon dont je dois m'exprimer? Elle est où la liberté là-dedans?
- La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres! Il est le prof! Il est là pour vous transmettre son savoir, pas pour se faire chahuter par une bande de petits merdeux pour une histoire de note! Il y a tout de même une notion de respect à conserver si l'on n'est pas d'accord. On peut s'exprimer calmement et si l'on n'obtient pas satisfaction, demander des explications à la fin du cours afin de ne pas en troubler le déroulement...

Le « petit merdeux » eut du mal à passer entre poire et fromage. Alban se renfrogna, maugréant de vagues borborygmes aux questions de son père qu'il finit d'ailleurs par ne plus écouter et son esprit s'envola, pour revenir à la salle de classe le matin même. Et à l'incident qui avait déclenché les hostilités.

Le cours avait porté sur la liberté d'expression et le professeur développait un argumentaire autour du caractère nécessaire et indispensable qui ne devait souffrir aucun interdit, aucune limite.

La classe ronronnait, attendant le coup de pétard

Prenant au pied de la lettre la consigne du prof, Alban s'était levé, tout en majesté, toutes boucles blondes dehors, bien décidé à en mettre plein la vue à la classe entière et dans la classe à Marion tout particulièrement.

- On peut vraiment tout dire?

Le prof, à voir l'aplomb que manifestait



## La LIBERTÉ d'expression (suite de la page 10)

Alban, se mit à craindre le pire avant même que l'ado n'eût ouvert la bouche.

- Vous êtes un mauvais prof... vous ne savez pas noter...

Il laissa une minute au moins s'écouler, le temps que le brouhaha de la classe se calme et qu'il accomplisse une rotation sur lui-même à 160° pour constater l'effet de sa petite saillie. Marion était tétanisée, bouche bée, certains riaient, d'autres s'interrogeaient du regard. Puis Alban enchaîna

- Vous ne pouvez rien me dire! Il fanfaronnait. Au nom de la liberté d'expression. Je peux tout vous dire.

Alban était plutôt mal à l'aise en son for intérieur car au fond, il aimait plutôt bien ce prof.

Celui-ci était resté stoïque. Il toisa froidement le jeune homme, mettant en ordre les mots dans sa tête et répliqua:

- Les 3 heures de colle pour ce week-end ensoleillé, il se parlait à lui-même, oui ça vaut au moins çà, c'est parce que votre numéro

de bravache, il détachait les mots et se faisait attendre, jeune homme, n'a rien à voir avec la liberté d'expression, qu'il ne faut pas confondre avec manque de respect...

Au chahut qui en suivit, le prof pensa que, décidément, enseigner n'était pas un long fleuve tranquille.

Michèle et Jean-Pierre

Illustrations: Josette Hyacinthe, Régine Dumont, Michèle Demont



Atelier  
d'écriture  
tous les vendredis  
après-midi  
avec Leïla  
et Jean-Pierre.



## Jeux...



A/ Le sceau nous montre un certain nombre de symboles: Lequel de ces symboles est celui de l'affranchissement des esclaves dans l'Antiquité et donc de liberté?

B/ Quel arbre devient un symbole fort de l'idéal révolutionnaire?

C/ Quel écrivain et philosophe français a marqué le XVIII<sup>e</sup> siècle?

D/ Dans le cadre des sorties familles, nous sommes allés, nombreux, à Marseille. Nous avons visité le musée qui s'appelle

- ? Notre-Dame de la Garde
- ? Fort Saint Jean
- ? La Major
- ? Mucem
- ? Les Dock

E/ Nicole et Michel LAMBOLLEY sont des

- ? Salariés de La Cigarette
- ? Bénévoles à l'accompagnement scolaire
- ? Sportifs représentant notre ville
- ? Professeurs de mathématiques à la retraite

F/ En quelle année a été exécuté Jean-François LEFEBVRE de la BARRE ?

- ? 1901
- ? 1789
- ? 1854
- ? 1766

# DES YEUX, LA LUMIÈRE JAILLIT TOUJOURS



Nicole et Michel Lamboley étaient tous deux professeurs de mathématiques au Collège Jean Bouin à L'Isle sur la Sorgue. Ils consacrent une partie de leur temps de retraite à l'accompagnement aux devoirs. Deux fois par semaine, ils aident des enfants le soir entre 17 et 18 heures. Ils donnent de leur attention à ceux qui ont le plus de difficultés. Mais ils se posent aussi des questions, de bonnes questions sur l'attention dont sont capables, ou pas, tous les enfants et les jeunes d'aujourd'hui.

Dès la sortie de L'Isle, les collines et à gauche la montée de la Gaye après le pont sur le canal. On entend encore au loin le bourdonnement de la ville. Nicole et Michel me conduisent derrière la maison, par un petit chemin qui descend vers un vallon, silence soudain. Le ruisseau qui cascade et la fraîcheur déjà, dont on devine le bienfait l'été venu. Avant, plus haut, les enfants de L'Isle jouaient dans ces vallons et dans les pinèdes alentour. Plus bas, La Catherine se jette dans un bras de la Sorgue, près du Partage des eaux. De sa source sous le chemin de Beau Clos à l'immensité, comme tous les ruisseaux du monde, elle emporte des rires d'enfants et des regards d'espoir, des souvenirs et des promesses. Elle gomme peu à peu l'ancien pour une nouvelle écriture, que nous ne comprenons peut être pas encore.

## TRANSMETTRE

Être ici ou être d'ici, quelle importance quand Nicole et Michel habitent notre ville depuis bientôt 50 ans. Lui est d'origine Franc-comtoise, elle cévenole. Ils se sont rencontrés à Bangui en Centrafrique où elle enseignait alors que Michel était là-bas en coopération - une forme d'engagement civil au temps du service militaire obligatoire. Puis, ils sont arrivés tous les deux au Collège Jean Bouin à L'Isle, pour son ouverture en 1979 jusqu'à leur retraite à la fin des années 90. Une vie à enseigner les mathématiques, dont on peut s'étonner avec eux qu'elles aient aussi mauvaise réputation. Au point que le « je suis nul en maths », apparaisse comme une distinction plutôt valorisante. Une vie d'enseignants dans l'autre siècle, où la transmission des savoirs du maître à l'élève n'était pas en question. Des élèves qu'on pourrait qualifier de passifs, au regard de la turbulence des adolescents aujourd'hui. Ils ont eu deux enfants. Leur fille est Maître de chai dans une cidrerie au Québec. Leur fils est professeur de maths en Savoie. Et

cinq petits-enfants, pour dire malgré tout « Il n'était donc pas question qu'on reste sans rien faire ! » Alors ils sont partis quelque temps avec une association d'enseignants pour des missions, à Tripoli au Liban, à Gaza en Palestine. Enseigner, « parce qu'il n'y a que cela que nous sachions faire ».

## ACCOMPAGNER

Depuis 2006, Nicole et Michel participent donc à l'accompagnement scolaire avec le Centre social. Mais ils ne voulaient pas retrouver le collègue, plutôt « travailler en amont ». Nicole est à Saint-Antoine, Michel est lui à Mourna. Le souvenir est vif de cette petite fille qui, malgré la barrière de la langue dans la famille, voulait tellement être avocate et « certainement qu'elle y parviendra ». Ils constatent qu'après le primaire, des apprentissages de base ne sont pas maîtrisés et deviennent vite des problèmes. Quelque fois, un élève le manifeste « je bugge encore un peu sur les divisions ». Une heure le soir, deux fois par semaine, c'est peu. Mais n'est-ce pas essentiel ? Les enfants n'ont-ils pas surtout besoin de confiance ? L'enseignement ne devrait-il pas préparer à la possibilité de cet état ? L'attention que portent Nicole et Michel, n'est-elle pas une condition pour comprendre les images, les symboles, les abstractions ? Cette attention dont l'enfant est l'objet, c'est aussi ce qui fait exister les uns aux yeux des autres. L'éclair flamboyant des uns, la lumière apaisante des autres.

## TROUBLES DE L'ATTENTION

Quand tout le monde est connecté en permanence à un flot d'images indifférencié aussi rapide que superficiel, il est difficile de se concentrer bien longtemps, hors du réseau. Ainsi Nicole s'étonne qu'à peine une phrase commencée par elle « les enfants s'impatientent ! » Les Grecs l'avaient déjà remarqué il y a plus de 25 siècles, il y a dans l'image une

sorte de stimulation fascinante qui fait perdre de vue le réel. La télé et internet où il n'y a aucun cheminement, seraient ainsi une sorte de contraire de l'école. Les écrans tiennent le savoir passe par la capacité de raisonner. Les activités de réflexion supposent à un moment donné l'absence d'images. La pensée prend du temps, et laisser croire que l'on peut éviter la lente constitution des connaissances, est un mensonge.

## PRÉOCCUPATIONS

Ces enfants, Nicole et Michel les trouvent fatigués et tellement instables, que l'expression « chevaux échappés » leur conviendrait parfaitement. Les rennes du Wi-Fi laissent certainement courir trop longtemps et surtout bien trop tard le soir, leurs yeux sur les écrans, à ruminer sans s'en rendre compte la même herbe, et au final bien peu d'étendues. C'est la quadrature du cercle, quand les enfants n'arrivent plus à porter suffisamment d'attention à l'école, parce qu'ils sont constamment pris dans un divertissement généralisé. Il faudra sûrement encore plusieurs décennies pour sortir de cette mutation par des solutions qui sont peut-être déjà, en germes sous nos yeux.

En attendant, rien n'interdit de penser comme ce fût le cas à la Renaissance, que des révolutions scientifiques et culturelles bouleversent à tel point le crédit qu'une génération peut accorder aux acquis du passé, au point de produire quelque chose qui s'apparente à une rupture, à un refus de transmission.

En attendant, Nicole fait remarquer qu'une phrase étonnante surgit quelques fois, que les enfants voudraient parler d'eux, d'eux vraiment. Un jaillissement aussi irrépressible et lumineux qu'une source dans les collines.

Gilbert Conil



## Ont collaboré

René QURIS

Editorial

Michèle DEMONT,  
Dominique KERGOURLAY

Courrier des lecteurs

Patricia MONSIEUR

Actualités Cigalette et partenaires

Sophie PONCIN

Dossier thématique

Daniel PRINET

Culture

Michèle DEMONT,  
Jean-Pierre AMIOT,  
Monique RICHARD

Atelier d'écriture

Charades :

Michèle Demont

Monique Richard

Questions :

Christiane A.L. JOUVE

Jeux

Gilbert CONIL

Portrait

Danielle RYMARCZYK

Illustration de la couverture

Josette HYACINTHE

Michèle DEMONT

Régine DUMONT

Illustrations

## Solutions des jeux

F) d

E) b et d 1 7060

D) d

C) Voltaire

B) Le chêne

A) Le bonnet phrygien

Charades : Liberté d'expression